

AVIS DE POSTE VACANT

OPÉRATEUR(TRICE) USINE D'ÉPURATION ET CENTRE DE VALORISATION DES MATIÈRES ORGANIQUES

POSTE TEMPORAIRE - ENVIRON 15 SEMAINES (MAI À AOÛT)

SERVICE DE LA GESTION DES EAUX USÉES ET DE LA BIOMÉTHANISATION

SOMMAIRE DU POSTE

Sous l'autorité du superviseur de production de l'usine d'épuration et du centre de valorisation des matières organiques (CVMO), il a principalement charge de l'opération, de l'entretien et de la réparation des équipements de l'usine d'épuration et des ouvrages connexes à l'usine d'épuration. Il voit également, au CVMO, à la réception des matières organiques, au conditionnement de ces dernières et à leur expédition.

PRINCIPALES FONCTIONS

Usine d'épuration

- Effectue les analyses de laboratoire selon les protocoles établis;
- Prépare les réactifs nécessaires aux analyses;
- Opère, entretient et répare les équipements de déshydratation, du traitement d'odeur, du procédé d'épuration et du laboratoire;
- Fait la collecte d'échantillon sur la chaîne de procédés et dans le réseau d'égout en général;
- Ajuste et règle les soupapes, vannes, soutirages, débits et autres selon les consignes du superviseur de production;
- Répond aux appels d'intervention d'urgence;
- Fait la lecture de plans.

Centre de valorisation des matières organiques

- Procède à la réception des matières organiques collectées;
 - S'assure de l'opération de la pesée des camions avant leur déchargement;
 - Dirige les camionneurs au site de réception des matières;
 - Surveille les opérations de déchargement des camions dans la benne basculante;
 - S'assure du rinçage, à l'aide de jet d'eau sous-pression, des camions avant leur départ du site;
 - Effectue la remise des bons de réception aux camionneurs;
- Voit au conditionnement des matières organiques reçues;
 - Vérifie la qualité des matières reçues en enlevant, à l'aide d'une perche à crochet, les objets indésirables (gros morceaux de bois, de métal ou autres) de la benne basculante et ouvre les sacs de plastique afin d'en faciliter la libération de leur contenu;



- Opère les équipements de conditionnement des matières organiques (vis sans fin, séparateur à marteaux, convoyeurs, pompes, etc.) et s'assure de leur bon fonctionnement et de leur entretien préventif;
- Fait la collecte d'échantillons sur la chaîne de procédés et effectue certaines analyses telles que Siccité, MES, MVES et PH selon les protocoles établis, afin de s'assurer de la qualité du substrat ainsi obtenu;
- Selon les résultats des tests sur le substrat précédemment conditionné, ce dernier peut être reconditionné en y ajoutant des matières de type liquide telles que yogourts périmés ou eau afin qu'il réponde au standard de qualité recherché;
- Effectue le remplissage de la citerne avec le substrat ainsi obtenu;
- Dispose des matières recyclables et rebuts rejetés durant l'opération de conditionnement des matières organiques;
- S'assure du bon état du véhicule qui lui est assigné, procède à l'entretien préventif, soit plus précisément la vérification quotidienne avant départ et effectue de menus travaux d'entretien; vérifie le niveau d'huile, la batterie, les phares, les feux de signalisation, les pneus, les freins, rapporte toutes déficiences à son supérieur; fait le plein d'essence; lave le véhicule et voit à le maintenir propre.

Usine d'épuration et centre de valorisation des matières organiques

- S'assure du renouvellement des inventaires;
- Conduit le véhicule de la Ville;
- Maintient les lieux de travail propres;
- Compile les résultats d'analyses, les relevés et autres données sur des registres et/ou rapports;
- Complète, s'il y a lieu, les formulaires requis dans l'exercice de ses fonctions;
- Accomplit toutes autres tâches à la demande de son supérieur.

EXIGENCES DU POSTE

- D.E.C. en technique d'assainissement de l'eau ou D.E.P. en conduite de procédés de traitement de l'eau ou leur équivalent (formation complétée ou en voie d'être complétée);
- Un minimum d'une année d'expérience pertinente;
- Détenir un permis de conduire de classe 5;
- Savoir lire et interpréter des plans.

RÉMUNÉRATION ET HEURES DE TRAVAIL

La semaine de travail est d'une durée de 40 heures, selon un horaire rotatif incluant des soirs et fins de semaine. La rémunération horaire correspond à celle prévue à la convention collective en vigueur soit de 25,42 \$.

Toute personne intéressée doit transmettre son curriculum vitae accompagné d'une copie des diplômes requis **au plus tard le 27 mars 2019**, en mentionnant le titre du poste, par courriel à l'adresse suivante : ressources-humaines@ville.st-hyacinthe.qc.ca ou par courrier à l'adresse suivante :

Direction des ressources humaines
Ville de Saint-Hyacinthe
700, avenue de l'Hôtel-de-Ville
Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 5B2

Nous appliquons un programme d'accès à l'égalité à l'égard des femmes, des minorités visibles et des minorités ethniques et des personnes vivant avec un handicap. L'usage exclusif du genre masculin se veut essentiellement dans le but d'en faciliter la lecture.

Seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.